

# CONSEIL DE QUARTIER DES HALLES

**Jeudi 12 octobre 2017 à 18h30**

Mairie du 1<sup>er</sup> arrondissement - salle des Commissions - 4, place du Louvre - 75001 Paris

---

## Elus Présents

- Catherine MATHON, Adjoint au Maire chargé des Conseils de quartier, de la Vie associative et des Animations
- Nicolas MARTIN LALANDE, Adjoint au Maire chargé de l'Environnement, de l'Espace public, des Espaces verts, de l'Urbanisme, de la Voirie et des Déplacements
- Josy POSINE, Conseiller délégué pour la Mémoire et le Monde Combattant, l'Espace public et la Propreté
- Françoise FILOCHE, Conseiller d'arrondissement

Président de séance (faisant fonction) : M. Jean POYET

## Ordre du jour

Introduction : projet d'investissement en équipements scolaires

### I. Intervention des groupes de travail

#### Art en premier

- Bilan de l'exposition Art en 1<sup>er</sup> des 17 & 18 juin 2017
- Choix de la date et préparation de l'édition 2018 de l'exposition Art en 1er

#### Solidarités

- Relance des activités du groupe de travail

#### Zone piétonne

- Informations sur la circulation dans la rue Berger

#### Secteur de la place Joachim du Bellay

- Point sur les travaux de rénovation de la fontaine des Innocents

### II. Questions diverses

- Point sur le Budget participatif 2017
- Signalements de présence de personnes sans-abris devant la Bourse du commerce
- Futures manifestations :
  - Vide-grenier des Innocents le samedi 28 octobre 2017 (Association ADRAQH)
  - Rendez-vous Circul'livre le dimanche 5 novembre 2017

Après la présentation d'un nouveau membre, Catherine MATHON ouvre la séance à 18h35.

## PROPOSITIONS D'INVESTISSEMENT

### Projet d'investissement en équipements scolaires

Le Gymnase Suzanne Berliouz et la Crèche collective de la rue Rambuteau ont absolument besoin de s'équiper pour l'un d'un trampoline et pour l'autre d'un grand miroir, afin de poursuivre leurs activités respectives. Or, ces 2 établissements qui accueillent entre autres les habitants de l'arrondissement ne sont pas en mesure de faire une telle acquisition. C'est pourquoi à la faveur d'un vote unanime, le CDQ s'est engagé à participer à cette réalisation d'intérêt général.

### Autre proposition d'investissement

Il s'agit de l'installation d'un accroche-vélos devant la crèche des Halles. En effet, ce lieu régulièrement occupé par des personnes sans-abris offre aux nombreux touristes de passage une image déshonorante du centre de Paris. Dans le cadre d'une procédure exceptionnelle d'urgence, sous réserve que les services de la ville confirment sa faisabilité technique et acceptent de l'installer, l'acquisition par le CDQ d'un accroche-vélos a été votée à l'unanimité.

### I. INTERVENTION DES GROUPES DE TRAVAIL

#### Art en premier

La principale difficulté rencontrée lors des Journées Portes ouvertes - Art en 1er des samedi 17 & dimanche 18 juin concerne la réorientation vers d'autres ateliers de 3 artistes initialement pressentis pour exposer à la MDA. L'édition 2018 regroupera environ 14 artistes et se tiendra le samedi 16 et dimanche 17 juin. Les

salles du Beffroi et de la Pointe Saint-Eustache seront à nouveau demandées pour accueillir des exposants. Le budget prévisionnel d'organisation a été reconduit puis voté à l'unanimité.

### Solidarités

La distribution des bons de coiffure aux sans-abris procure aux bénéficiaires une réelle satisfaction. Il en est de même de la distribution gratuite de livres à l'occasion des rendez-vous mensuels CIRCUL'LIVRE. Deux nouvelles bénévoles ont rejoint l'équipe à la suite de l'appel récemment porté au journal du 1er. Le diable, outil précieux et incontournable utilisé pour le portage des livres a disparu, lors du dernier rendez-vous. Une plainte contre X pour vol a été déposée au commissariat central du 1er arrondissement. Le rendez-vous du 3 décembre est maintenu.

### Zone piétonne

Sur une période de sept années, le comité de suivi se serait réuni à 66 reprises. Afin de répondre aux difficultés à venir, il serait judicieux que soit mis en place un comité restreint (8 à 9 membres) réunissant les représentants de CDQ, de la Maire de Paris, des services de voirie, des responsables associatifs et du jardin.

Une réunion publique d'information sur le suivi du chantier des Halles s'est tenue le mardi 17 octobre 2017 à l'Espace Saint-Martin. De nombreux échanges avec la RATP (sur le chantier du pôle transport), avec la SempariSeine (sur les autres chantiers en cours) et avec la direction de la voirie et des déplacements (sur les aménagements de voirie du quartier des Halles) ont émaillé cette rencontre. Le compte rendu de ces échanges est consultable au bout du lien suivant :

[http://www.parisleshalles.fr/sites/default/files/2017-10-17\\_CR\\_ReunionPublique\\_SuiviChantier-RATP.pdf](http://www.parisleshalles.fr/sites/default/files/2017-10-17_CR_ReunionPublique_SuiviChantier-RATP.pdf)

## II. QUESTIONS DIVERSES

### Point sur le Budget participatif 2017

Sur la trentaine de propositions déposées initialement, le projet intitulé « Réaménager et sécuriser une partie de la rue de Richelieu » est sorti lauréat, à l'issue du vote des parisiens. Cependant, les difficultés du Passage des Lingères mériteraient qu'une solution de financement soit rapidement trouvée.

### Signalement de personnes sans-abris dans la rue de Viarmes

Afin d'anticiper les difficultés futures engendrées par la présence des personnes sans-abris devant la Bourse du commerce, il apparaît important d'y réfléchir dès à présent au sein d'un comité regroupant M. François PINAULT initiateur du projet architectural, l'association Emmaüs, la ville de Paris, la Mairie du 1er et le gestionnaire du projet. Dans ce sens, une question écrite a été posée et adoptée à l'unanimité lors du conseil d'arrondissement du 6 novembre. En complément, un vœu sera prochainement rédigé en faveur de la recherche d'une solution au devenir des personnes sans domicile fixe, installées dans la rue de Viarmes. Enfin, durant les 2 années de travaux, l'ouverture sur le jardin sera condamnée et la future Fondation sera accessible depuis la place.

### Prolifération de rats

Elle s'expliquerait par l'évolution des normes européennes interdisant l'usage de l'arsénite de sodium contenu jadis dans les raticides. L'autre explication réside dans l'évolution des usages, notamment l'entassement sur l'espace public de détritiques, restes alimentaires et dépôts divers.

La séance est levée à 20h.